

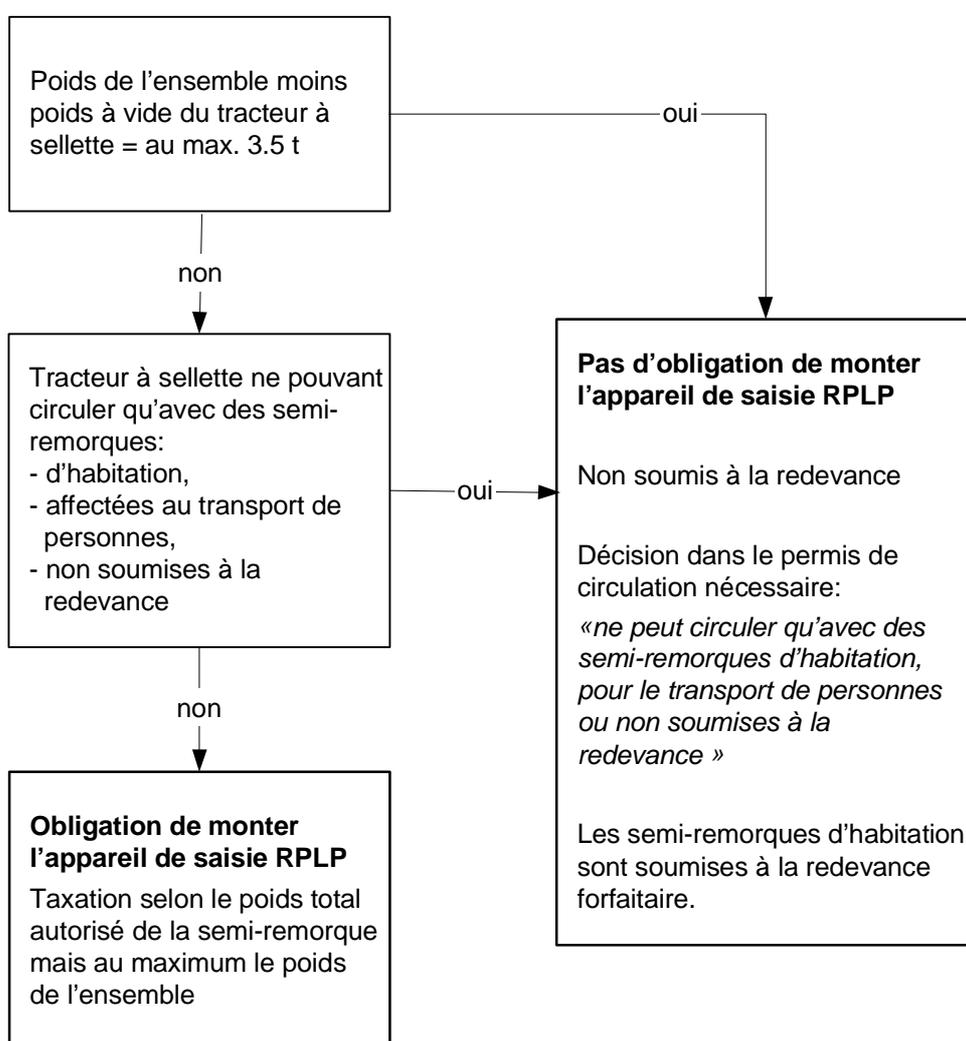


Janvier 2022

RPLP ; Notice concernant les tracteurs à sellette légers

1 Obligation de monter l'appareil de saisie RPLP

Le schéma ci-dessous permet de déterminer si le montage de l'appareil de saisie RPLP est obligatoire ou pas :



2 RPLP et vignette autoroutière (redevance pour l'utilisation des routes nationales)

Les véhicules suivants ne nécessitent pas de vignette autoroutière :

- Tracteurs à sellette légers équipés d'un appareil de saisie RPLP, même lorsqu'ils circulent sans semi-remorque (article 15, alinéa 3b de l'Ordonnance du 6 mars 2000 concernant une redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations ORPL ; RS [641.811](#) : «tracteurs légers à sellette autorisés à tracter des remorques de transport soumis à la redevance»).

- Tracteurs à sellette légers lesquels, sur la base d'une mention apposée dans le permis de circulation, sont autorisés à tracter uniquement une semi-remorque soumise à la redevance forfaitaire sur le trafic des poids lourds.

Les remorques d'un poids total allant jusqu'à 3.5 tonnes tirées par des tracteurs à sellette légers, restent cependant soumises à la redevance pour l'utilisation des routes nationales.

3 Exemples de calcul du poids déterminant pour la taxation de la RPLP

Véhicule	Poids déterminant (poids RPLP)	
	poids à vide du tracteur à sellette:	2.5 t
	poids total du tracteur à sellette:	3.5 t
sans semi-remorque	poids RPLP	non soumis à la redevance
	poids à vide du tracteur à sellette:	2.5 t
	poids total du tracteur à sellette:	3.5 t
	poids de l'ensemble:	6.0 t
	poids RPLP	non soumis à la redevance pas d'obligation de monter l'appareil de saisie RPLP vignette autoroutière
	poids à vide du tracteur à sellette:	2.7 t
	poids total du tracteur à sellette:	3.5 t
	poids de l'ensemble:	7.5 t
	poids total de la semi-remorque:	12.0 t
	poids RPLP	7.5 t
	poids à vide du tracteur à sellette:	2.6 t
	poids total du tracteur à sellette:	3.5 t
	poids de l'ensemble:	10.0 t
	poids total de la semi-remorque:	8.0 t
	poids RPLP	8.0 t